

Pour un futur STABLE



© Mathieu Delmestre

Une élection présidentielle ne se déroule pas hors sol, elle ne flotte pas dans l'éther. Pendant la campagne, le monde autour de nous continue de – mal – tourner. En Syrie, Bachar El-Assad a commis l'innombrable en gazant son propre peuple.

En réponse, Donald Trump a décidé de frapper les installations militaires syriennes. Sous le coup de l'émotion ? Parce qu'il serait devenu le chevalier blanc du monde occidental ? Pour donner raison avec retard à François Hollande ? Non. Cette intervention sert à

contrer les accusations de collusion avec le pouvoir russe qui le visent dans son propre pays.

Dans ce monde instable et inflammable, le parti socialiste soudé autour de son candidat se doit d'incarner la stabilité. Se battre pour un futur désirable, c'est aussi s'engager pour un futur stable. Comme toujours, une fois de plus, voter socialiste c'est voter pour remettre du sens et de l'humanisme dans le désordre mondial.

Jean-Christophe Cambadélis

INTERVIEW DE PHILIPPE PLISSON

DÉPUTÉ DE GIRONDE, RAPPORTEUR DU PROJET DE LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

“ LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ACTE UN CHANGEMENT DE PARADIGME ”



© Jacques Demarthon / AFP

En quoi la loi sur la transition énergétique constitue-t-elle une avancée ?

La loi sur la transition énergétique a fait consensus et s'est inscrite dans la logique portée par le Président pour la Cop 21. Jusque là, face à la détérioration de la planète, on ne faisait jamais rien. Cette loi acte d'un changement de paradigme et ouvre la voie au nouveau modèle de développement inscrit au cœur du projet de Benoît Hamon.

Quelles sont les mesures les plus importantes ?

Parmi les nombreuses mesures, on peut citer celles qui visent à réduire les gaz à effet de serre, la consommation énergétique, à limiter les énergies fossiles à 30%. L'une des mesures phares est celle qui concerne la rénovation thermique du parc de logement. Elle se décline au niveau territorial, c'est le cas par exemple dans l'intercommunalité que je préside, et permet la rénovation de bâtiments énergivores après un diagnostic. C'est très concret, cela permet d'éviter le gaspillage, de réduire les dépenses de chauffage. C'est une mesure à la fois sociale et environnementale, soit l'objectif de tout gouvernement de gauche.

La loi permet aussi d'améliorer la performance énergétique des bâtiments neufs, en faisant notamment des bâtiments publics exemplaires, à énergie positive dans la mesure du possible.

Cette loi change la manière dont on aborde la construction, avec des investissements certes plus importants, mais qui engagent moins de dépenses énergétiques par la suite.

Quid des transports, qui sont responsables d'une part importante de la pollution de l'air ?

Nous avons travaillé sur les transports propres, avec l'objectif d'atteindre 7 millions de points de recharges pour les véhicules électriques d'ici 2030. Mais aussi sur le renouvellement des flottes publiques et privées, l'effort accentué sur les déplacements en vélo ou en transports en commun, la possibilité de mettre en place des restrictions de circulation en cas de pollution de l'air.

« LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉTAIT DANS LA LOGIQUE D'AMENDER UN SYSTÈME PRODUCTIVISTE. ELLE A LE MÉRITE D'EXISTER MAIS NE SUFFIT PAS. LE PROJET DE BENOÎT HAMON VA PLUS LOIN, IL ASSUME DE VOULOIR CHANGER DE MODÈLE. »

Que mettre en œuvre pour augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ?

Le volet énergie renouvelable est très important. Il vise à faire passer la part du nucléaire dans le mix énergétique sous la barre des 50%. On voit déjà que cette loi a permis à EDF Énergie nouvelle de lancer davantage de projets, alors que jusque là, EDF était très centrée sur le nucléaire. Nous avons renforcé le rôle de l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) au terme d'une négociation pas évidente avec les Écologistes anti-nucléaires et EDF qui voulait fermer ses réacteurs le plus tard possible. Désormais, dès qu'un réacteur atteint 40 ans il devra être soumis à un diagnostic complet de l'ASN puis à une enquête d'utilité publique en cas d'avis positif. Il sera contrôlé jusqu'à sa fermeture définitive, au maximum au bout de 60 ans.

Cette loi peut-elle faire évoluer les mentalités ?

Cette loi était importante dans un contexte où l'idéologie dominante est toujours celle du productivisme, de la croissance à tout prix. Sauf que toutes les énergies fossiles sont en voie de disparition, le terme d'épuisement est au cours du siècle au vu de la consommation actuelle, sans parler de ce que tout cela engendre comme pollution. Comment comprendre qu'on arrête la circulation de temps à autre parce que l'air est saturé de particules fines, qu'on empêche les enfants d'aller en récréation sans que l'on ne change rien ? Il a fallu des années de prise de conscience.

La loi de transition énergétique était dans la logique d'amender un système productiviste. Elle a le mérite d'exister mais ne suffit pas. Le projet de Benoît Hamon va plus loin, il assume de vouloir changer de modèle.

En quoi le projet de Benoît Hamon va-t-il plus loin dans la protection de l'environnement ?

Il est le seul qui inscrit le changement de mode de développement comme indispensable. Les gens y sont sensibles. Ici (en Gironde), nous subissons de plein fouet les pesticides, il faut changer de modèle, miser sur le bio sur la production locales... Alors c'est sûr qu'il faudrait mieux le faire au niveau mondial, et c'est l'un des objectifs de la Cop21, mais il faut commencer chez nous et pas attendre les autres.

Vu l'état de la planète, il faut que ces questions soient au cœur de la campagne. Or c'est le contraire. Emmanuel Macron a engrangé des soutiens de cautions écologistes, mais la question ne l'intéresse pas vraiment. Quant aux autres, leur arrivée au pouvoir serait une vraie catastrophe. Il suffit de lire le programme de LR pour voir que ce sont des productivistes militants. François Fillon veut même revenir sur le principe de précaution. Ils misent sur le tout nucléaire, sont contre les éoliennes... Pour l'environnement, ils sont au niveau d'un Donald Trump !

Propos recueillis par Sarah Nafti

LE CHOC DES SIX MOIS



«*Demain, avec vous, je serai un Président qui répondra à l'urgence*». Benoît Hamon a présenté ce que seront les six premiers mois de son mandat de président lundi 12 avril et comment il répondrait aux urgences «*environnementale, sociale, démocratique*». «*C'est à la gauche que revient la responsabilité de proposer un projet de société alternatif et porteur d'espoir*», affirme le candidat socialiste. «*Le projet que je vous propose s'appuie sur une vision claire et cohérente de l'avenir que nous voulons pour la France. Il projette un imaginaire puissant de progrès, tout en offrant des solutions immédiates pour l'amélioration concrète de votre quotidien.*»

Benoît Hamon a une série de mesures à mettre en œuvre immédiatement pour revitaliser la France. Doté d'un gouvernement paritaire et ouvert à la société civile, il commencera par mettre en œuvre le revenu universel d'existence. Le RSA sera revalorisé à 600 euros. Pour l'emploi, des états généraux du Travail seront réunis avec les partenaires sociaux pour définir les contours d'une nouvelle loi Travail.

Le premier projet de loi concernera la transparence de la vie publique et la fin des conflits d'intérêts. Celui-ci permettra notamment de mieux encadrer les allers-retours des hauts fonctionnaires entre le public et le secteur privé.

Par ailleurs, un Conseil citoyen de suivi des engagements sera instauré à l'Élysée et trois référendums seront soumis aux Français : le droit de vote des étrangers, la reconnaissance du vote blanc, le 49.3 citoyen.

LE CONSEIL CITOYEN REND SES PROPOSITIONS



Le conseil citoyen, composé de 42 hommes et femmes tirés au sort, a remis ses propositions à Benoît Hamon samedi 8 avril. Ils ont travaillé sur la base des

26 000 contributions déposées sur une plate-forme collaborative par des citoyens. Certaines de ces propositions ont été intégrées au programme du candidat socialiste. C'est le cas par exemple de l'abrogation du délit de solidarité, pour une politique de solidarité ambitieuse avec les migrants.

Il a également repris l'idée de créer un statut de l'élu, qui améliorerait le droit au congé de campagne, afin de permettre au plus grand nombre de se présenter à des élections, et celle de rendre transparente l'utilisation de l'indemnité représentative des frais de mandat. L'idée de créer un label «*Territoires*

La transition énergétique sera également une priorité des six premiers mois de mandat, avec la nomination d'un haut-présentant pour la constitutionnalisation des biens communs. Celui-ci définira le périmètre des biens communs qui seront inscrits dans la Constitution et évaluera les impacts sociaux et économiques de leur préservation.

Pour relancer le projet européen, «*nous proposerons un traité de démocratisation de la gouvernance de la zone euro*», puis «*nous impulserons un programme pour la transition écologique et économique avec un plan d'investissement de 1 000 milliards d'euros*».

Afin de favoriser le pouvoir d'achat et de lutter contre la pauvreté, une taxe sera mise en place sur les superprofits des banques. Elle permettra de récolter environ 5 milliards d'euros par an. Le Smic sera revalorisé de 5%, dépassant les 1 500 euros bruts mensuels au 1er juillet 2017. Tous les minima sociaux seront augmentés de 10%.



Des mesures seront prises en faveur de l'emploi : meilleur accompagnement des bénéficiaires de la Garantie jeune par les missions locales, commande publique (70 milliards) en faveur des entreprises pour mettre à l'honneur le Made in France, investissements dans la transition écologique et énergétique. Par ailleurs, l'encadrement des loyers, qui produit déjà ses effets à Paris, sera étendu à d'autres grandes villes, et la loi SRU sera renforcée.

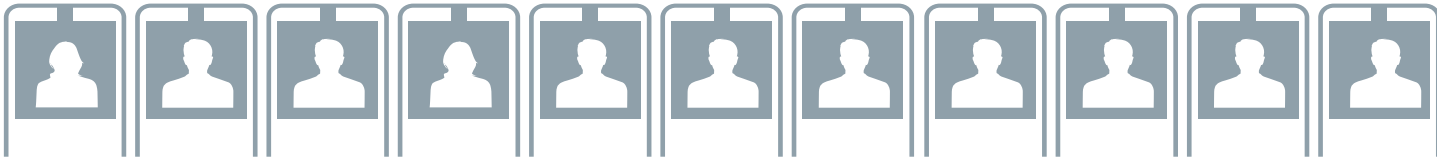
Un projet de loi anti-concentration et pour la transparence des médias sera déposé : aucune personne physique ou morale ne pourra détenir plus de 40% du capital d'un média.



durables» pour soutenir les collectivités qui s'engagent dans la transition écologique vient aussi du conseil citoyen.

De nombreuses autres propositions seront mis en œuvre par Benoît Hamon, qui est un fervent défenseur de la démocratie participative. «*Notre démocratie souffre des belles paroles. Si elle ne s'incarne pas quotidiennement, si elle demeure lointaine et verrouillée, elle disparaît dans les faits.*»

Par S. N.



POUR VOTER PAR PROCURATION

SI VOUS NE POUVEZ PAS ALLER VOTER

LES DIMANCHES 23 AVRIL ET 7 MAI, VOUS POUVEZ DONNER PROCURATION
À UN AUTRE ÉLECTEUR DE VOTRE COMMUNE



COMMENT?

- ▶ **POUR ÉTABLIR VOTRE PROCURATION**, vous devez vous rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur justifiant votre absence.
- ▶ Remplissez votre demande de procuration en y mentionnant le nom de la personne qui votera pour vous. Pour remplir le formulaire devant l'autorité habilitée, vous devez pouvoir fournir précisément les nom, prénom et adresse de votre mandataire (celui ou celle qui votera pour vous). Et ensuite donner à votre mandataire le coupon pour qu'il puisse aller voter.



JUSQU'À QUAND EST-IL POSSIBLE DE DONNER PROCURATION ?

- ▶ **VOUS POUVEZ DEMANDER UNE PROCURATION JUSQU'À LA VEILLE DU SCRUTIN**, soit jusqu'au 22 avril pour le 1^{er} tour, et jusqu'au 6 mai pour le 2^{ème} tour. Mais il est préférable d'effectuer cette démarche le plus tôt possible en raison des délais de traitement.

QUI?



- ▶ Il faut impérativement de que **LA PERSONNE QUI VOTE POUR VOUS SOIT INSCRITE SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE VOTRE COMMUNE**.
- ▶ Il n'est pas nécessaire qu'elle soit inscrite dans votre bureau de vote. Mais elle devra s'y rendre le jour du scrutin pour voter pour vous.

VOUS NE SAVEZ PAS À QUI DONNER VOTRE PROCURATION ?



- ▶ Vous n'êtes pas là le jour du vote et souhaitez être mis en relation avec une personne ?
- ▶ **NOUS NOUS OCCUPONS DE TROUVER QUELQU'UN POUR VOUS.**
- ▶ **REMPLEZ** le formulaire sur le site www.benoithamon2017.fr/demande-de-procuration/en-une-seule-demarche

IMPORTANT :

**La procuration peut être faite pour
LES DEUX TOURS EN UNE SEULE DÉMARCHÉ**



Tél. : 01 45 56 77 00 | Fax : 01 47 05 15 78 | www.parti-socialiste.fr |   